

Et la Corse se dressa con

Il y a 50 ans, la Corse unie vivait l'acte fondateur d'un combat pour l'environnement qui n'a jamais cessé. Face aux agissements d'une société italienne qui déversait ses déchets toxiques au large du Cap, toute une île se mobilisa jusqu'à sensibiliser l'opinion publique internationale. Et l'affaire des boues rouges fit entrer la notion de « dommage écologique » dans le droit

Le contexte est celui d'un monde qui se prépare déjà à sortir du temps des « Trente Glorieuses » pour entrer de plain-pied dans la société de consommation. C'est aussi celui d'une Europe qui s'efforce encore de retrouver une puissance industrielle pour effacer définitivement les effets néfastes de la guerre. Nous sommes en 1973, l'année durant laquelle la première puissance chimique italienne se croit autorisée à faire ce qu'elle veut en Méditerranée. Mais le 29 avril, le quotidien *Le Provençal* joue les lanceurs d'alerte depuis Bastia. « Grave menace au large du Cap Corse : 3 000 tonnes de déchets toxiques immergés chaque jour ». L'article signé Aimé Pietri lance le long feuilleton de la Corse des années

soixante-dix, celles du Riacquistu, de l'avènement du mouvement autonomiste, de la prise de conscience que rien ne pourra jamais être négocié quand l'environnement est menacé.

Un jugement « au nom du genre humain » pour condamner ceux qui voulaient faire échec à « la Rivoluzione di Corsica »

Le bioxyde de titane est à l'origine de tout. Un marché juteux autour du produit qui teinte les surfaces, indispensable aux vernis de peinture. La raison d'être de la Montedison, une société basée à Scarlino qui pèse 434 milliards de lires. Mais voilà, une tonne de ce bioxyde multiplie par soixante le volume de rejets toxiques dont il faut se défaire. *Le Scarlino 1* et *le Scarlino 2*, navires spécialement conçus et affrétés pour déverser les « boues rouges » furent chargés du sale boulot entre la côte est du Cap et l'île de Capraia, sur une zone appelée le « haut-fond des Veuves » et très fréquentée par les marins-pêcheurs insulaires. Ces déversements n'auraient jamais dû avoir lieu.

Un an auparavant, la société avait obtenu un permis d'immersion délivré par le ministère italien de la marine marchande. Un feu vert donné au mépris des experts italiens du Laboratorio central d'hydrobiologie de Rome. Les scientifiques avaient en effet donné un avis défavorable, met-

tant notamment en exergue les dangers pour le milieu naturel d'une pollution dans une mer fermée. « On peut supposer que les déchets seront exclusivement localisés dans la zone où se feront les déversements. Le mouvement des vents et des courants pourraient les disperser dans des zones adjacentes. Il est donc impossible, à partir de là, d'exclure des complications, même d'ordre international étant donné la proximité des côtes corse », écrivaient-ils.

La riposte fut à la mesure de l'agression. L'île tout entière se leva pour déferler comme une lame de fond. L'affaire des « boues rouges » entra alors dans l'histoire* pour voir son grand chapitre écrit à tous les étages de la société insulaire d'alors.

Les pêcheurs, les premiers impactés par la pollution, le Conseil général de la Corse alors présidé par François Giacobbi, les Jeunes chambres économiques d'Ajaccio et de Bastia se mobilisent aux côtés de nombreux Corses simplement sensibilisés par une cause juste, et déjà conscients que leur territoire, économiquement pauvre, n'a pas plus bel atout que son capital nature.

Les « boues rouges » et la Corse, c'est sans doute le temps le plus fort de la convergence de tous les camps politiques, de toutes les obédiences, de toutes les conceptions de la société et de la vie. Treize ans auparavant, il y eut l'Argentella, un même esprit de résistance pour s'opposer aux sombres desseins d'un État qui



Les bateaux de pêche bloquant l'entrée des ports, une scène parmi tant d'autres au cœur d'une société corse qui se dressa contre l'atteinte grave à son environnement. DOC NICE-MATIN

lorgnait alors sur le site du littoral occidental pour y conduire ses essais atomiques. La personnalité d'Edmond Simeoni s'y était révélée, elle apparut au grand jour, dans toute sa dimension militante face aux agissements de la Montedison, avec un mouvement régionaliste qui vit émerger un courant politique. Mais l'esprit d'un comité anti-boues rouges l'emportait alors sur toute autre consi-

dération. D'autres personnalités s'imposent comme les acteurs majeurs d'une mobilisation historique, notamment Denise Viale, jeune professeure de biologie au lycée Marbeuf de Bastia (lire par ailleurs), mais l'indignation débordait bien au-delà des frontières insulaires. Des personnalités de renom prennent position en faveur de la Corse qui défend son environnement, notamment les

grands scientifiques. Paul-Émile Victor, Alain Bombard, Jacques-Yves Cousteau, le professeur Molinié qui attire l'attention du ministère de l'Environnement sur les caractéristiques de la zone touchée par les déchets toxiques, très riche en plancton, et gravement menacée par l'acide sulfurique et l'accumulation des métaux lourds dans les chaînes alimentaires. La colère gronde aussi en Italie, où



L'édition corse de Nice-Matin qui relata la violente manifestation de Bastia. DOC CM

Des vagues... jusqu'à Beyrouth

« Des délégués corses attaquent vivement le « colonialisme » dont l'île serait victime. » Ainsi était titré l'article paru dans *Le Monde* du 13 juin 1973, en référence à la conférence mondiale pour la protection de la Méditerranée qui s'était tenue à Beyrouth quelques jours auparavant. La Corse vit alors, avec l'affaire des « boues rouges », un contexte incandescent, elle ne peut faire l'économie de sa participation à un événement international vu comme une caisse de résonance inespérée. Sa délégation qui se déplace au Liban ne compte que deux membres : Freddy Santucci, membre du comité contre les « boues rouges », et José Stromboni qui préside alors la Jeune chambre économique de Bastia. Devant 1 500 participants, l'intervention de ce dernier fera sensation. « La France, à la pointe de la pollution mondiale, ne peut se permettre de rappeler à l'ordre une société comme la Montedison pour une simple histoire de pêcheurs corses », avait ironisé José Stromboni. Avant d'ajouter : « Notre peuple subit des agressions tendant à le faire disparaître, jusqu'à ce jour en vain. Nous ne pouvons pas compter sur la France, nous demandons alors aux nations présentes de porter ce problème devant l'Organisation



En pleine affaire des « boues rouges », José Stromboni fit partie de la délégation corse au Liban, pour une conférence internationale sur la Méditerranée. N. K.

des Nations Unies. » Aujourd'hui âgé de 85 ans, le président de la Jeune chambre économique se souvient « des applaudissements à tout rompre ». 50 ans après, José Stromboni n'a pas oublié non plus une passe d'armes. « J'avais critiqué Jacques Chirac qui disait que les essais nucléaires de Mururoa nourrissaient les poissons. Les 80 membres de la délégation française s'étaient levés comme un seul homme pour réclamer mon éviction. Mais devant le soutien dont je bénéficiais, ce mouvement d'humeur était retombé comme un soufflé. »

N.K.

Une prof pour figure emblématique

Nous l'avons retrouvée sur les hauteurs de Lavasina, dans la maison du Cap Corse où elle habitait déjà il y a 50 ans, son ouïe n'est plus aussi fine qu'autrefois, mais Denise Viale a conservé sa mémoire intacte, autant que sa capacité à livrer un récit étayé par les innombrables documents qu'elle a précieusement conservés. Ils contiennent encore les preuves, jusqu'aux éléments scientifiques les plus pointus, du désastre causé par les « boues rouges » de la Montedison sur la faune sous-marine méditerranéenne.

Elle est encore capable d'extraire deux clichés de ses archives personnelles, de les juxtaposer pour mettre en exergue les similitudes entre une tôle rouillée et la peau d'un cétacé échoué sur la plage il y a un demi-siècle. Le combat de la science au service de la nature était légitime. « Mais il a été difficile », soupire encore Denise Viale.

Son époux, Georges, n'est plus de ce monde. Il n'en reste pas moins indissociable de son parcours de vie et de son aventure au cœur de cet événement. Il enseignait la physique, elle la biologie, et le matin de la parution de l'article qui révéla l'affaire au grand jour dans *Le Provençal*, c'était l'heure de la récréation au Lycée Marbeuf. « Il était 10 heures quand nous avons appris la nouvelle. J'avais immédiatement

mobilisé les élèves de A Silvagno-la, une association parascolaire au sein de laquelle on apprenait à connaître et aimer la nature. Avant la mi-journée, les jeunes avaient déjà manifesté sur la place du marché et sur le boulevard. » Pour Denise Viale, les jours qui ont suivi auront été ceux d'un véritable combat militant.

« La faune sous-marine n'a plus de place, on lui a tout pris »

L'image que l'histoire a laissée de celle que les esprits chagrins ont appelée « la passionaria », est d'abord celle d'une enseignante préoccupée par le sort des cétacés. « Nous avions commencé à les étudier bien avant les « boues rouges », nous avions donc des éléments de comparaison. Mais avant les événements, je pouvais en avoir un tous les six ans. Avec la pollution, ils étaient malheureusement plus nombreux à s'échouer. J'en avais compté 13 en une seule année, mais nous étions bien placés pour les étudier. »

Elle a été de toutes les manifestations, elle a donné des conférences, œuvrant au sein du comité anti-boues rouges, brandissant les preuves matérialisées par le destin tragique des mammifères marins brûlés par le poison des déchets industriels, jusqu'au procès de Livourne où elle a vu se dresser un mur. « J'étais arrivée



Professeur de biologie à Bastia en 1973, Denise Viale avait analysé les cétacés échoués sur les plages pour apporter les preuves de la pollution. N. K.

deux jours avant, avec un flacon contenant un morceau de peau d'un cétacé. »

Une preuve parmi tant d'autres, mais en face, l'adversaire était solide, soutenu par le livre blanc français, et l'argument selon lequel aucun élément n'apportait la preuve que les déversements étaient dangereux pour l'environnement.

« J'aurais dû déposer en tant qu'experte, mais comme les parties civiles avaient été déboutées, je n'étais plus qu'un simple témoin. Je disais : « C'est grave, on tue les baleines. » On me répondait que je ne pouvais pas dire ça, qu'on ne me considérait pas comme une scientifique. »

50 ans après, Denise Viale n'a rien oublié, et retient avant tout un aboutissement : « Nous avons gagné le premier procès véritablement écologique contre la pollution. » Elle ne considère par pour autant que les leçons des « boues rouges » ont été vraiment retenues, et se pose encore en combattante. « Dans deux ans, j'irai au 150^e anniversaire de la Société zoologique de France. Si je ne suis plus de ce monde, ma fille me représentera, mon article sera écrit pour dire que la mort des baleines a commencé dans les années soixante, que la faune sous-marine n'a plus de place, on lui a tout pris. »

N.K.